

Façades vers la voie publique.

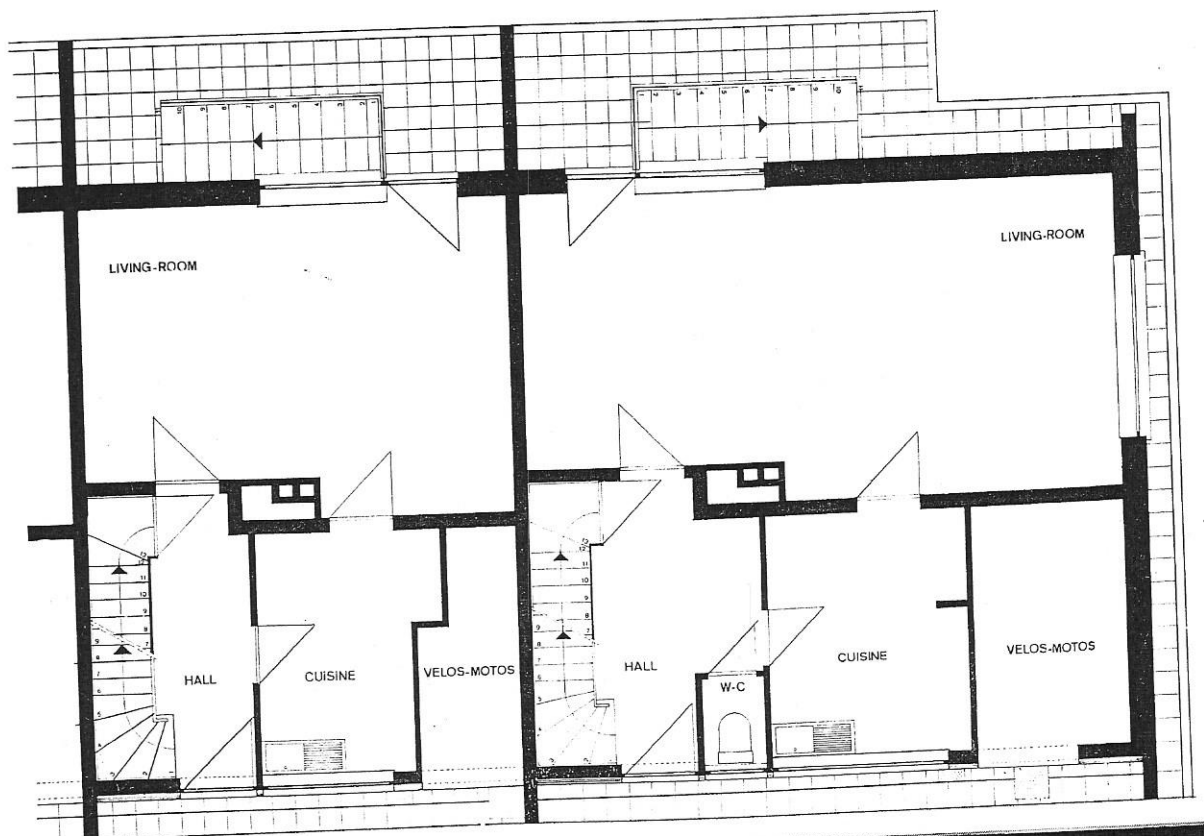


## MAISONS UNIFAMILIALES A FLÉMALLE-HAUTE

ARCHITECTE : GROUPE L'EQUERRE.  
P. FITSCHY - E. KLUTZ - E. PARENT - A. TIBAUT.  
ARCHITECTE - ASSISTANT ; N. WHATMORE.

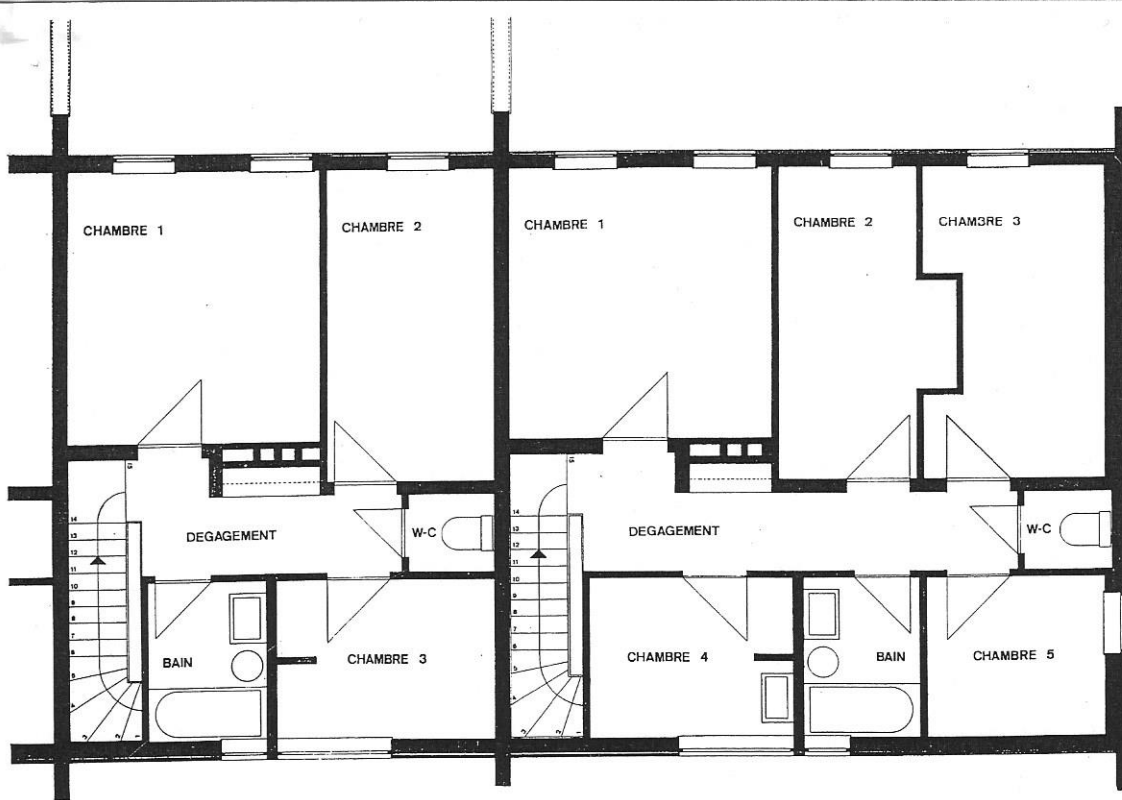
Depuis bientôt vingt ans, à l'initiative de l'Administration Communale et de la société locale de logements sociaux « LA MAISON des HOMMES » se développe, sur la partie flémalloise du plateau des Trixhes, une Unité de Voisinage dont le plan d'aménagement et la plupart des réalisations ont été confiés au Groupe l'EQUERRE.

Afin de faciliter la réussite de cette opération, aléatoire du point de vue social, surtout à ses débuts, les promoteurs furent soucieux d'adopter, à l'occasion des diverses tranches de réalisation, une architecture ne rompant que progressivement avec les aspects traditionnels des logements.



Plan du rez-de-chaussée.

LA MAISON,  
N° 11, NOV.  
1966.  
264-365  
pp 364-365



A gauche, plan de l'étage.

Les deux premières unités d'habitation réalisées illustrent cette évolution qui aboutit, pour la première tranche de réalisations de la troisième unité, aux maisons unifamiliales dont il est question.

Dans le respect des normes et le cadre des crédits de plus en plus limités consentis par la S.N.L. et en rompant le moins possible avec les procédés de construction imposés par celle-ci, les architectes ont franchi une nouvelle étape. Ces constructions rencontrent la grande faveur des locataires.

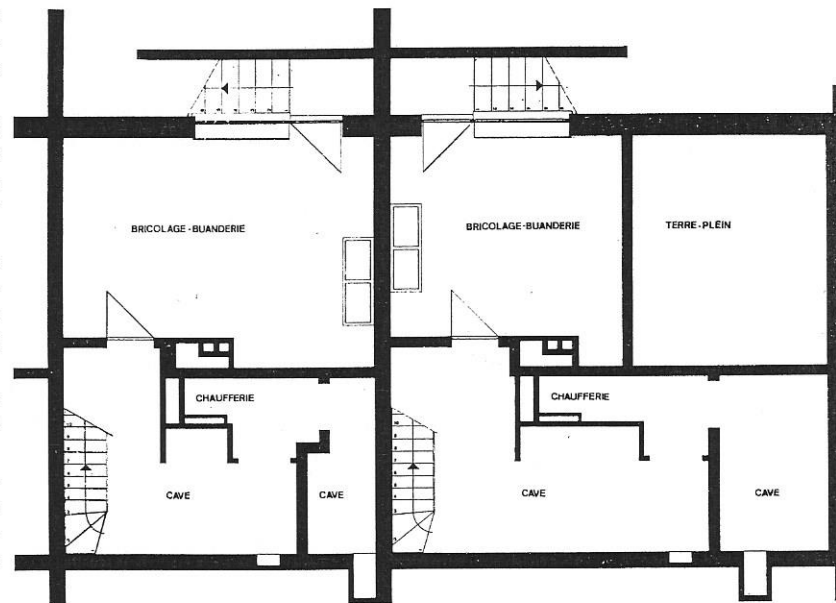
Les maisons, réalisées par groupes de trois, de quatre et de six, sont de deux types, respectivement pour quatre personnes (2 ch.) et huit personnes (5 chambres). Ces dernières sont placées en about sud de certains groupes et disposent d'une fenêtre dans le pignon.

Chaque maison dispose vers la rue d'un garage pour motos et vélos, fermé par un volet et pourvue d'une installation de chauffage à air chaud par gravitation.

Les procédés et matériaux de construction et de parachèvement sont ceux préconisés par la S.N.L., à l'exception des façades où le traditionnel parement de briques avec vide ventilé fut remplacé en grande partie par de l'amiante-ciment naillé.

Tant aux façades à rue qu'à celles vers jardin, les pilastres séparant les façades sont en briques ordinaires machinées, peintes en blanc. Il en est de même pour la moitié inférieure des façades vers jardin et pour les pignons d'abouts.

La toiture, en bois, offre des corniches assez saillantes dont



Ci-dessus : plan du sous-sol.

la planche de face est peinte en blanc et le plafond en gris foncé.

La partie supérieure des façades, antérieure et postérieure, est réalisée en ardoises d'amiante-ciment émaillé gris clair.

Au rez-de-chaussée de la façade vers la voie publique, la maçonnerie des allèges et des trumeaux est couverte par un jeu de panneaux en amiante-ciment émaillé, collé sur des plaques de fibre de lin. Il en est de même pour l'allège de la fenêtre du rez-de-chaussée de la façade vers le jardin.

Les fenêtres et châssis apparents contenant les plaques d'amiante sont de bois peint en blanc. La porte de rue et celle du jardin sont également en bois et peintes en noir. Le volet de bois du garage est peint en gris. Les panneaux d'amiante émaillé des allèges des fenêtres sont uniformément de teinte « caca-d'oie », tandis que ceux des trumeaux situés entre portes d'entrée et pilastres varient de teinte pour chaque groupe de maisons.

Les colorations employées pour les trumeaux sont tantôt le bleu foncé, tantôt le carmin foncé ou l'ocre jaune.

Cette disposition de teintes assure l'unité d'aspect souhaitée mais elle est égayée par des touches de couleur vive sans verser pourtant dans une polychromie de mauvais goût.

Façades vers jardins. Photos Francis Niffle.

